

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 10

Artikel: Les formations de reconnaissance d'armée et de grenadiers
Autor: Jaccard, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les formations de reconnaissance d'armée et de grenadiers

Une compétence nouvelle a été créée avec l'Armée XXI: des formations de reconnaissance et de combat engagées au niveau de l'armée, un développement pleinement intégré au système de milice. Les affrontements de notre époque n'ont plus la simplicité de la guerre froide. Si certaines crises sont beaucoup plus limitées, nombre d'entre elles demandent des actions immédiates, qui n'excluent pas la violence, sans forcément la privilégier.

■ Div Bertrand Jaccard¹

La réponse qu'il faudra apporter à la prochaine crise n'est pas planifiable. Pour y faire face, les gouvernements ont leurs outils traditionnels, diplomatie, négociation, pressions diverses, voire recours aux forces armées. Ils ont aussi chargé leurs armées de développer des unités différentes: les forces spéciales. Spéciales, parce qu'elles sont engagées directement par le Gouvernement ou le commandement de l'armée. Spéciales, parce que le type de leur engagement n'étant pas exactement déterminé, elles exigent de leurs membres une formation polyvalente à un très haut niveau.

Une structure hiérarchique simplifiée à l'extrême, une très large palette de missions possibles ou prévisibles, une sélection rigoureuse et une formation poussée sont donc les caractéristiques de ces éléments.

Bien entendu, le principe d'engager des petits détachement d'élite à des endroits ou à des moments décisifs n'est pas nouveau, tout comme d'ailleurs celui de l'économie des moyens.

Par les temps qui courent, ce dernier est devenu un véritable dogme: il s'agit de rechercher la meilleure efficacité possible aux moindres coûts possibles. Les forces spéciales sont un résultat de cette analyse.

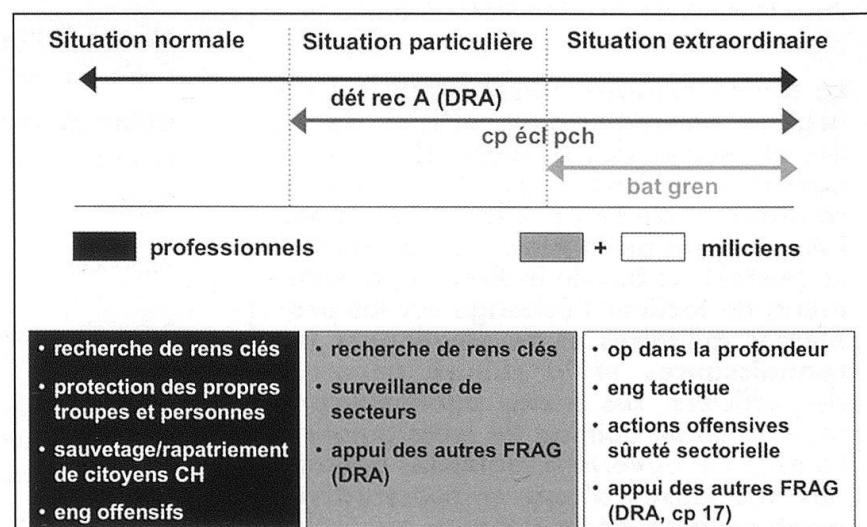
Ces unités sont donc constituées de militaires spécialement instruits et équipés pour agir de manière décisive et précise, en temps de crise ou de guerre, dans des situations très diverses.

Tous les pays, ayant les mêmes problèmes, en arrivent tous à la même réponse. Indépendamment de leur taille, ils ont tous mis sur pied de telles uni-

tés. Ces forces ont des volumes et des moyens variables en fonction des ressources du pays, mais elles ont toutes le même profil et les mêmes emplois. Avec l'Armée XXI, la Suisse a également franchi ce pas en se dotant d'une compétence nouvelle: les Formations de reconnaissance d'armée et de grenadiers (FRAG).

Des grenadiers aux Formations de reconnaissance d'armée et de grenadiers

En 1943, le besoin de troupes d'assaut spécialisées était à la



Le spectre d'engagement des FRAG.

¹ Commandant de la Formation d'application 3/6.

base de la création des grenadiers, véritables pionniers d'assaut, troupes de choc de l'infanterie. Ils correspondaient à un besoin dans la guerre de position.

L'armée suisse innove une nouvelle fois, en réponse au besoin de troupes plus polyvalentes et aux compétences plus pointues. En temps de guerre, le commandant de l'armée a besoin d'un outil capable d'explorer et de frapper dans la profondeur. En temps de crise, le Conseil fédéral a besoin d'un outil très rapidement projetable, en coopération avec des partenaires, avant tout pour des missions de renseignement et de protection.

Avec une instruction exigeante et une sélection durcie, la milice est capable de produire un certain nombre de militaires aptes à remplir une partie de ces

missions. Et nous savons l'instruire. En revanche, la capacité de réagir au pied levé ainsi que la nature des missions les plus pointues requièrent une disponibilité permanente, donc une composante professionnelle. Dans une optique de complémentarité, les FRAG ont donc été articulées en trois cercles :

■ Le premier cercle comprend le Détachement de reconnaissance de l'armée 10 (DRA 10), une unité entièrement professionnelle, capable d'être déployée sans délai et engagée dans tout le spectre d'emploi des FRAG. Il s'agit d'un outil stratégique que l'armée met à la disposition du Conseil fédéral, et dont le noyau sera opérationnel dès 2007².

■ Le deuxième cercle comprend la compagnie d'éclaireurs parachutistes 17, une unité de

milice spécialisée dans l'acquisition de renseignements-clés dans la profondeur et capable d'appuyer le DRA 10. Cette compagnie rassemble environ 160 hommes, organisés en patrouilles de 4 à 5 éclaireurs, capables de remplir des missions d'exploration loin des propres lignes. Ils sont ainsi les yeux et les oreilles du Chef de l'armée³.

■ Le troisième cercle comprend les bataillons de grenadiers 20 et 30, des unités de milice capables de mener des opérations particulières ; elles sont spécialisées dans les actions offensives dans la profondeur et à même d'appuyer, aussi bien que le DRA 10 que la compagnie d'éclaireurs parachutistes 17, ainsi que le bataillon de grenadiers 40, réserve inactive. Ces bataillons comptent 762 hommes, regroupés en 1 compagnie d'état-major, 3 compagnies de grenadiers et 1 compagnie d'appui. Capables d'engager des détachements de la taille d'une section jusqu'au bataillon complet, ces formations sont un élément offensif de choc en mains du Chef de l'armée.

Les quatre missions principales des FRAG

- L'acquisition de renseignements-clés, pratiquée en coopération multinationale comme détachement avancé ou d'exploration dans le cadre d'une mission de maintien de la paix ou, de façon autonome, dans le sens de la localisation d'objectifs.
- La protection des propres troupes et personnes à l'étranger, en coopération multinationale, comme détachement de protection lors de mission de maintien de la paix ou d'aide humanitaire.
- Le sauvetage et le rapatriement de citoyens suisses gravement menacés à l'étranger, en coopération multinationale, comme détachement d'exploration, de protection, dans l'organisation de points de rassemblement et de convois.
- Les actions offensives, en situation de défense et de sûreté sectorielle, soit l'attaque sur des objectifs d'importance stratégique ou opérative, ainsi que l'interruption des lignes de communication.

L'état-major de conduite de l'armée et une fraction d'état-major d'armée sont responsables de l'engagement de l'ensemble des FRAG. Le commandement grenadiers 1 – composé d'un noyau professionnel et d'une majorité de cadres de milice – est l'état-major responsable de planifier et de conduire au niveau tactique, au pied levé, des engagements à partir d'une base opérationnelle avancée.

² <http://www.heer.vbs.admin.ch/internet/heer/fr/home/lvbinfanterie/kompzen/grenkdo1/armee.html>.

³ <http://www.vbs-ddps.ch/internet/luftwaffe/fr/home/train/parascout.html>.

Instruction des FRAG

L'instruction du DRA 10 et des grenadiers est assurée par les Forces terrestres, celle des éclaireurs parachutistes par les Forces aériennes. Ces trois éléments ont chacun une formation qui diffère du reste de l'armée.

Les grenadiers continuent à être instruits dans les écoles grenadiers 4, à Isone⁴. Leur formation de base dure 25 semaines, articulée en 4 parties :

■ L'instruction générale de base et l'instruction à la fonction 1, *pendant 9 semaines*, portent sur les techniques de base aux armes individuelles et collectives, le combat rapproché, le service ABC et sanitaire, ainsi que l'entraînement à la marche.

■ L'instruction à la fonction 2, *pendant 4 semaines*, inclut la technique d'infiltration/exfiltration, l'exploration, le combat de maison et localité, ainsi que le parachutisme.

■ L'instruction à la fonction 3, *pendant 4 semaines*, dispense le combat de maison et localité avancé, l'exploration avancée, l'action en terrain difficile (montagne) et les tirs de combat de groupe et section.

■ L'instruction en formation, *pendant 8 semaines*, comprend les exercices de section et de compagnie, avec des dislocations de tir et de combat dans toute la Suisse, ainsi qu'un exercice d'endurance.

De nouveaux équipements ont été introduits chez les grenadiers: fusils de précision au ca-



libre 8,6 mm et 12,7 mm, mitrailleuse de 12,7 mm et lance-mines de 81 mm, ceci ayant pour but de leur donner des appuis organiques complets. Cependant, les grenadiers spécialisés dans l'emploi de ces armes ont le même profil et la même formation de combattant que les autres, tout comme ceux qui exercent des fonctions de spécialistes: explorateurs, renseignement/transmetteurs, antichars (*Panzerfaust* et engins filoguidés *Dragon*), et médics (sanitaires de troupe).

Au niveau de l'armée, le commandement grenadiers 1 est par ailleurs devenu un centre de compétence pour des techniques spécialisées en matière d'action commando, de survie et de combat en zone urbaine. Les officiers et sous-officiers de carrière se rendent au Tessin pour être instruits dans ce domaine, qui joue un rôle central dans le maintien de la capacité de défense.

Les éclaireurs parachutistes sont instruits à Magadino, dans

l'école d'éclaireurs parachutistes 83. Leur formation de base dure 43 semaines pour les sous-officiers et 59 semaines pour les officiers; ce sont les deux possibilités offertes aux éclaireurs, qui sont ensuite incorporés dans la compagnie d'éclaireurs parachutistes 17. L'effort principal de l'instruction est porté sur l'insertion sous voile, à haute et basse altitude, et l'exploration sans combat dans la profondeur.

La formation des éclaireurs parachutistes est particulièrement exigeante dans le cadre de la milice. Elle commence par les cours volontaires de l'instruction aéronautique préparatoire (IAP), effectués à l'âge de 18 et 19 ans, qui amènent les participants à effectuer environ 25 sauts. Seul un cinquième des candidats peut poursuivre. L'école de recrues à Magadino constitue ensuite une sélection rigoureuse sur le plan de l'endurance physique et psychologique. Seul un tiers des militaires restant finit par obtenir leur brevet d'éclaireur parachutiste.

⁴ <http://www.heer.vbs.admin.ch/internet/heer/fr/home/lvbinfanterie/schulen/grens4.html>

Le Détachement de reconnaissance de l'armée 10 est basé à Losone, avec le commandement grenadiers 1; dès 2006, il sera au Monte Ceneri. L'entrée au DRA 10 est liée au passage d'une sélection qui comprend plusieurs étapes:

- l'examen des dossiers de candidature, avec notamment un contrôle de sécurité relatif aux personnes;
- une pré-sélection, avec le test des capacités physiques, psychologiques et intellectuelles;
- un entretien individuel visant à cerner la personnalité;
- un test d'aptitude médical et psychologique visant à cerner l'état de santé;
- un cours de sélection de 3 semaines, durant lesquelles la motivation, les capacités d'assimi-

lation, la résistance et la personnalité des candidats sont testés dans des conditions extrêmes.

Les militaires retenus, moins de 5% des candidats, reçoivent ensuite un statut contractuel. Leur formation comprend une instruction de base de 40 semaines, une instruction spécialisée de 6 à 13 semaines, ainsi qu'une instruction de section de 8 semaines.

Une perspective d'avenir

C'est dans le potentiel humain hors du commun que réside l'atout principal des FRAG. La combinaison d'une instruction solide et d'une sélection sans compromis sont la recette pour produire des militaires polyvalents et aux compétences plus pointues, sur lesquels l'armée pourra compter en toutes circonstances.

Pour toutes les composantes des FRAG, les processus de sélection et d'instruction mettent un accent particulier sur les qualités psychologiques des candidats, notamment sur leur maturité et la capacité d'agir de façon autonome. L'histoire militaire contemporaine démontre à l'envi que le succès des missions dévolues à des unités de ce type dépend au moins autant des qualités morales de leurs membres que de leurs compétences techniques. Il est d'ailleurs frappant de constater que ces formations jouissent d'un attrait particulièrement marqué auprès des jeunes, en raison sans doute des exigences de la sélection.

La mise sur pied des FRAG montre qu'il est possible, aussi en Suisse, de créer un élément de pointe, à condition de savoir l'intégrer dans notre tradition d'armée de milice et avec pragmatisme. Les compétences acquises auront une importance notable en tant que multiplicateur de forces. L'expérience acquise en instruction, dans des échanges internationaux et bientôt au cours d'engagements profitera très directement à l'ensemble de l'armée.

Il faut maintenant laisser aux formations de reconnaissance d'armée et de grenadiers le temps nécessaire au développement d'un niveau d'instruction et de structures de conduite en adéquation avec leurs missions. Le succès se mesurera à l'engagement.

B. J.

